

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2022

Le vingt-neuf septembre deux mil vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BAUD, régulièrement convoqué le vingt-deux septembre deux mil vingt-deux, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Pascale GILLET, Maire de BAUD.

<u>Etaient présents</u>: Mme Pascale GILLET, M. Philippe ROBINO, M. Eugène LE PEIH, Mme Martine LE LOIRE, M. Patrick GRIGNON, Mme Isabelle BOHELAY, M. Laurent HAMON, Mme Nelly LE HEN, M. Franck TRULIN, Mme Marie-Yvonne ALLANO, Mme Magali ROBIC, M. Anthony LUCAS, M. Anthony LE HIR, Mme Maëlle L'HINGUERAT, M. Patrice LE PADELLEC, Mme Patricia LE DIAGON, Mme Nelly FOURQUET, Mme Emmanuelle BOURET,

<u>Absents</u>: Mme Catherine CADORET, M. Yvon LE CLAINCHE, Mme Marie-José LE GUENNEC, M.

Guillaume SAINT-MICHEL, M. Philippe LE VESSIER, Mme Elodie AUGUY, M. Maxime PASCO, Mme Séverine LE SAGER, Mme Sophie LE PALLEC, M. Gwenolé JAOUEN, M.

Mikael MAHAGNE.

<u>Procuration</u>: Mme Catherine CADORET à M. Patrick GRIGNON

M. Yvon LE CLAINCHE à M. Anthony LE HIR

Mme Marie-José LE GUENNEC à Mme Patricia LE DIAGON

M. Guillaume SAINT-MICHEL à Mme Pascale GILLET

Mme Elodie AUGUY à Mme Nelly LE HEN M. Maxime PASCO à M. Philippe ROBINO

Mme Séverine LE SAGER à Mme Martine LE LOIRE Mme Sophie LE PALLEC à Mme Nelly FOURQUET M. Mikael MAHAGNE à Mme Emmanuelle BOURET

Secrétaire de séance : M. Patrice LE PADELLEC

Objet: Lecture des délégations du Maire prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des collectivités territoriales.

Vu les délégations accordées au Maire lors du Conseil Municipal du 04 juin 2020, Madame Le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises à savoir :

<u>Délégation n° 17-2022</u>: Signature des avenants au marché de restructuration d'un bâtiment en halles couvertes.

Lot 1	avenant n°1	Démolition/Gros œuvre/VRD	MAHO BATIMENT (BAUD)	+ 50 141.66 € HT
Lot 5	avenant n°1	Menuiserie extérieures alu	RÉALU (HENNEBONT)	+ 224.00 € HT
Lot 6	avenant n°1	Menuiserie intérieures bois	THÉTIOT (CHAPELLE CARO)	+ 4 496.00 € HT
Lot 7	avenant n°l	Cloisons sèches - isolation	LE MOULLIEC (CRAC'H)	+ 637.56 € HT
Lot 8	avenant n°1	Revêtements de sol - faïence	MOISAN CARRELAGE (PONTIVY)	+ 120.00 € HT
Lot 9	avenant n°1	Plafonds suspendus	COYAC (VANNES)	- 442.50 € HT
Lot 11	avenant n°1	Electricité -courants faibles	SVAE (PONTIVY)	+ 7 035.00 € HT

<u>Délégation n° 18-2022</u>: Signature du contrat de fourniture et confection de repas pour la restauration scolaire et le centre de loisirs avec ARMONYS RESTAURATION (VANNES) aux prix suivants, auxquels se rajoutent les frais fixes mensuels de 6 075 € HT

Repas maternelle

1,61 € HT

Repas primaire

1,76 € HT

Repas adulte 2,11 € HT
Goûter 0,45 € HT
Pique-nique 1,76 € HT

<u>Délégation n° 19-2022</u>: Signature du contrat de vérification des installations électriques des bâtiments et des appareils de levage : SOCOTEC (LORIENT) pour un montant de 3 891 € HT/an (contrat de 3 ans).

<u>Délégation n° 20-2022</u>: Signature du contrat de maintenance des ascenseurs – montecharge et des portes automatiques : ABH (PACE) pour un montant de 2 800 € HT/an (contrat de 3 ans).

<u>Délégation n° 21-2022:</u> signature du marché de travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées du cœur de ville: SBCEA (PLUMELIAU-BIEUZY) pour un montant de 1 068 179 € HT.

<u>Délégation n° 22-2022</u>: signature des conventions d'effacement des réseaux d'électricité et d'éclairage public route de Locminé avec Morbihan Energies, pour un montant total de 167 688 € HT.

<u>Délégation n° 23-2022</u>: signature des conventions d'effacement des réseaux télécoms et électroniques route de Locminé avec ORANGE pour un montant de 1 956 € HT.

<u>Délégation n° 24-2022</u>: signature des marchés de travaux pour la rénovation et l'extension de l'ancien collège.

Lot 1 - démolition - gros œuvre - VRD : MAHO (Baud) Lot 2 - bardage extérieur bois composite alu : ACM (Quistinic)	419 918,85 € HT 190 469.10 € HT
Lot 3 – isolation thermique par l'extérieur : SOBAP (Ploemeur)	117 399,90 € HT
Lot 4 – étanchéité PVC : SEO (Caudan)	177 800,00 € HT
Lot 5 - menuiseries extérieures aluminium : lot relancé	
Lot 6 - menuiseries intérieures bois : GOUEDARD (Crédin)	71 370,27 € HT
Lot 7 - cloisons sèches - isolation : LE MOULLIEC (Crac'h)	63 226,79 € HT
Lot 8 - revêtement de sols - faïence : MOISAN (Pontivy)	69 513,62 € HT
Lot 9 - peinture - revêtements muraux : ARMOR PEINTURE (Hennebont)	65 883,04 € HT
Lot 10 - plafonds suspendus : COYAC (Vannes)	67 525,80 € HT
Lot 11 – ascenseur : TK ELEVATOR (Lanester)	25 990,00 € HT
Lot 12 - plomberie - sanitaires - chauffage ventilation : TEXIER (Le Sourn)	97 050,00 € HT
Lot 13 - électricité - courants faibles : EA2i (Pontivy)	<u>139 999,80 € HT</u>
TOTAL	: 1 506 147 € HT

<u>Délégation n° 25-2022 :</u> signature des contrats de service de dératisation-désinsectisation-désinfection avec INS BRETAGNE (LORIENT) pour un montant annuel de 626,36 € HT

Pour extrait certifié conforme Le Maire.



AR-Sous-Préfecture de Pontivy

Acte certifié éxécutoire

056-215600107-20221013-7-DE

Réception par le Sous-Préfet : 13-10-2022

Publication le : 13-10-2022